

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Mercredi 9 octobre 2024****Joel Ndoli Pierre, porte-parole par intérimaire**

Bonjour à tous, heureux que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, mais aussi à radio Ndele Pas Loin, radio Mbari à Bangassou ou radio Yata a Birao, soyez les bienvenus. Avant d'aborder le thème principal de cette conférence de presse consacrée à la participation des femmes aux élections locales, je souhaiterais revenir sur la visite diplomatique à Kaga Bandoro, chef-lieu de la préfecture de Nana Gribizi, ce jeudi 3 octobre, qui a rassemblé le gouvernement centrafricain, la MINUSCA, l'équipe Pays des Nations Unies et le corps diplomatique en République centrafricaine. En effet, Madame la représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine, chef de la MINUSCA, a conduit une importante délégation composée de diplomates accrédités à Bangui, rehaussée de la participation du ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Monsieur Maxime Balalou et du ministre des Petites et Moyennes Entreprises, également ministre résident de la Nana Gribizi, monsieur Hippolyte Jean-Paul N'Gaté Robard. Une telle visite de terrain impliquant des représentants du gouvernement et des Nations Unies et l'ensemble du corps diplomatique, était une grande première en Centrafrique. L'objectif de cette mission était de permettre aux diplomates de davantage s'imprégner des réalités locales en échangeant avec les autorités et les populations sur les progrès réalisés dans le processus de paix, le processus de paix, de réconciliation et de stabilisation dans la Nana Gribizi.

Ainsi, une rencontre s'est par exemple tenue avec les membres du comité de mise en œuvre préfectoral et d'autres leaders locaux au cours de laquelle le ministre Maxime Balalou a félicité les communautés de Kaga Badoro pour leur résilience et leur contribution collective au retour de la paix. Les autorités locales ont salué le travail effectué en partenariat avec la MINUSCA et l'équipe des Nations Unies, en se félicitant, entre autres, de la mise en place de projets de formation et d'activités génératrices de revenus. Par ailleurs, les représentantes des femmes ont regretté leur faible représentativité dans les instances décisionnelles au niveau local, avant de relever un besoin urgent de formation professionnelle pour les jeunes afin de réduire leur vulnérabilité au recrutement par des groupes armés. La chef de la MINUSCA a informé qu'en partenariat avec ONU Femmes et le gouvernement centrafricain, la mission allait apporter son soutien programmatique à l'enregistrement des femmes sur le fichier électoral, objet de la deuxième partie de cette conférence de presse, donc restez bien connectés. Enfin, les membres du corps diplomatique ont unanimement salué les progrès réalisés grâce à la collaboration entre le gouvernement centrafricain et les Nations Unies. Ainsi, l'ambassadeur du Cameroun, Son Excellence Nicolas Nzoyum, a exprimé sa satisfaction de constater le retour de l'autorité de l'État et la revitalisation des activités économiques à Kaga Bandoro, 13 ans après sa dernière visite dans cette localité.

Il a souligné que, et je cite : La paix est revenue, on le sent, les gens le disent et c'est le premier acquis sans lequel on ne peut rien faire de plus. D'autres diplomates, au nombre desquels l'ambassadeur de France et de l'Union européenne, ainsi que le représentant des États-Unis, se sont également félicités du travail de la MINUSCA, tout en réaffirmant leur engagement à continuer de soutenir les initiatives locales pour le développement et la stabilisation de la région. Après le point sur cette activité importante de la semaine écoulée, permettez-moi d'introduire le thème principal de cette conférence de presse qui est consacrée à la participation des femmes aux élections locales et à la présentation du projet conjoint d'appui à l'enregistrement des femmes et des jeunes filles sur les listes électorales en République centrafricaine. Projet porté par le gouvernement, la MINUSCA et ONU Femme. Nous avons l'honneur, pour se faire, d'accueillir Madame Marthe Augustine Kirimat, ministre de la Promotion du Genre, de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, ainsi que Monsieur Salvador Nkurunziza, représentant Pays de l'ONU Femme en République centrafricaine. De la MINUSCA sera représenté par le directeur de la division des affaires et de la Régionale, M. Arsène Gbaguedi.

Au nom de la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINISCA, Madame Valentine Rugwabiza, je tiens à exprimer la gratitude de la mission pour votre disponibilité et participation à cet exercice d'information à l'endroit de la population centrafricaine. Comme vous le savez, chers auditeurs et auditrices, la République centrafricaine s'achemine vers une étape cruciale du processus électoral : l'enregistrement des électeurs et la révision des fichiers électoraux. La MINUSCA, conformément à son mandat électoral défini par la résolution 27 09 du Conseil de sécurité des Nations Unies, s'engage à soutenir les autorités centrafricaines dans l'organisation d'élections locales inclusives, libres, transparentes et crédibles. En réponse aux doléances des leaders d'organisations féminines concernant la participation des femmes aux processus électoraux et de paix en RCA, la représentante spéciale a décidé de soutenir ce projet intitulé Appui à l'accroissement du taux d'inscription des femmes et des jeunes filles sur la liste électorale en République centrafricaine. Comme son nom l'indique, ce projet vise à favoriser l'inscription des femmes et des jeunes filles sur la liste électorale et sera mis en œuvre conjointement par le gouvernement, la MINUSCA et ONU-FEMME, grâce à un financement de 400 000 \$ apportés par la mission.

Cette conférence de presse permettra également de prendre connaissance des dispositions encadrant la participation aux scrutins locaux et représente une étape importante pour la mobilisation de l'ensemble des citoyens, femmes et les jeunes filles compris. Je vous remercie de votre attention et je cède la parole à Madame la Ministre de la Promotion du Genre, de la protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant pour son élocution. Madame la Ministre.

Propos liminaires

Ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant, Madame Marthe Augustine Kirimat

Merci. Monsieur le représentant Pays de ONU-FEMME, Monsieur le directeur de la division électorale de la MINUSCA, monsieur les membres du cabinet du ministère de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant. Mesdames et messieurs les journalistes, distingués, invités, tout protocole observé, mesdames et messieurs. Je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui à cette conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA sur le thème inclusion des femmes sur le fichier électoral et leur participation aux élections municipales. Je remercie la représentante spéciale du secrétaire général du secrétaire général des Nations Unies, chef de la MINUSCA, d'avoir intégré cette thématique dans la programmation hebdomadaire des conférences de presse de la MINUSCA et je porte mon appréciation pour cette attention. Je tiens également à remercier le représentant de ONU Femmes, le directeur de la division électorale et les membres de la MINUSCA ici présents. Le thème de cette conférence hebdomadaire porte sur l'inclusion des femmes sur le fichier électoral et la participation des femmes aux élections municipales. Ce thème d'actualité fait face à une question clé. Cette question est : comment réduire les inégalités et permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle dans la vie politique en RCA ?

Mesdames et messieurs, aucun pays ne peut accéder au développement et à la prospérité sans la participation de la moitié de sa force vive représentée par les femmes. Et dans notre pays, la RCA, les femmes représentent 51% de la population. Depuis la promulgation de la loi 16 004 du 24 novembre 2016, instituant la parité entre les hommes et les femmes en République centrafricaine, un long chemin a été parcouru et des mesures ont été prises pour assurer la représentativité des femmes au sein des instances de gouvernance locales à travers le cadre normatif du nouveau code électoral. Aussi, les élections locales de 2025 constituent une étape majeure dans la consolidation des acquis démocratiques de notre pays à travers ce cadre normatif fixé par le nouveau code électoral. Ceci constitue une opportunité et une chance à la fois pour l'engagement des femmes dans la vie publique locale, mais aussi pour la qualité et l'efficacité des actions qu'elles contribueront à mettre en œuvre. Tout ceci s'inscrit dans le plan de 2023, dans lequel les hommes et les femmes participent à la gouvernance de la nation et de la société. À cet égard, je remercie le Président de la République, Chef de l'État, pour son engagement à assurer la participation effective des femmes dans les instances de prise de décisions.

Je voudrais ici rappeler le préambule de la Constitution du 30 août 2023, promulgué par le Président de la République Chez le conseil de l'État, le professeur Faustin Archange Touadera, qui réaffirme l'adhésion de la République centrafricaine à toutes les conventions internationales, notamment celles relatives à l'interdiction toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que la tolérance, l'inclusion, la concertation et le dialogue, socle de la paix et de l'unité nationale. L'article 4 du Code électoral stipule ceci : sont électeurs les

personnes de deux sexes ayant la nationalité centrafricaine, âgées de 18 ans révolus au moment de leur inscription, jouissant de leur droit civil et politique, est régulièrement inscrite sur la liste électorale définitive. Ce qui veut dire que l'inscription sur la liste électorale conditionne la participation aux différentes scrutins. Aussi, pour pouvoir participer de manière efficace et efficiente, les femmes doivent être informées. Pour cela, il leur faut une assistance de proximité et une assistance de relais. Il faudrait susciter leur engagement à être non seulement des électrices, mais des actrices et des candidates pour contribuer aux objectifs du développement durable. Cet engagement nécessite la participation de toutes les parties prenantes. Je ne saurais terminer sans parler du plan d'action en sept points du secrétaire général des Nations Unies sur l'adoption des mesures qui garantissent aux femmes une égalité d'accès aux responsabilités politiques, à organiser les élections de manière à favoriser la participation des femmes, à renforcer la capacité des femmes d'exercer de hautes fonctions.

Je vous remercie.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole par intérim

Merci beaucoup, Madame la Ministre. À présent, je donne la parole à Monsieur Salvator Nkurunziza, pour son allocution sur la mise en œuvre effective du projet. Je vous remercie, Monsieur Salvator Nkurunziza,

Propos Liminaires

Salvator Nkurunziza, Représentant pays de l'ONU Femmes en République Centrafricaine

Merci. Excellence, Madame le Ministre de la Promotion du Jean, Monsieur le Directeur de la division électorale, Messieurs, Mesdames du cabinet du ministre de la Promotion du Jean, Mesdames et Messieurs les membres des médias ici présents. Je prends la parole pour remercier une fois de plus la MINUSCA à travers la représentante spéciale du Secrétaire General des Nations Unies et chef de la MINUSCA, par la confiance qui nous ont témoigné à ONU-FEMME de travailler conjointement sur le projet d'amélioration et de croissance de la participation du taux d'enregistrement des femmes et des jeunes femmes fille au fichier électoral. Mais d'abord, mes remerciements vont au gouvernement centrafricain, ici représenté par Madame le Ministre de la Promotion du genre, qui chaque jour, ne cesse de plaider pour la participation massive des femmes au processus électoral, aux élections locales qui soient en perspective. Le projet dont nous allons parler aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du mandat d'ONU-FEMME. ONU-FEMME, en tant qu'une entité des Nations Unies pour la promotion de l'équité du genre et l'autonomisation de la femme, est porte-étendard mondial de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, où une femme met en œuvre des programmes, des politiques et des normes visant à défendre les droits fondamentaux des femmes et à faire en sorte que les femmes et chaque fille puissent réaliser pleinement son potentiel dans sa vie.

D'après son domaine d'impact stratégique numéro 1, qui dit que les femmes dirigent et participent à la prise de décisions à tous les niveaux. À travers l'atteinte de cette stratégie, ONU Femme est principalement chargée de veiller à l'atteinte de l'ODD numéro 5.5, qui garantit la participation pleine et effective des femmes et l'égalité de chances en matière de leadership à tous les niveaux de prise de décisions dans la vie politique, économique et publique. À travers le projet qu'on va vous décrire tout à l'heure, c'est d'adresser plusieurs enjeux et défis. Malgré la promulgation de la Loi sur la parité de 2016, il y a eu moins de 35% de représentativité des femmes, à toutes les instances de représentativité des femmes à des postes de responsabilité, malheureusement, demeurent très éloignées de la fibre 50 pour cent à l'Horizon 2027 ou encore l'Horizon 2030 de l'ODD. L'organisation des élections locales, 36 ans après, celle de 1988, porte entre plusieurs enjeux celui de la mémoration de la participation politique des femmes et l'émergence d'un véritable leadership féminin à la base. En effet, le mode de scruté des listes paritaires alternées consacrées par le Code électoral aidera à la mémoration de la participation politique des femmes et à l'émergence dans le leadership féminin à la base.

Les femmes centrafricaines devront saisir l'opportunité d'être mieux représentées dans les conseils municipaux, ce qui améliorera l'équilibre entre les sexes dans les instances de prise de décisions. Les élections municipales à venir constituent une opportunité de promouvoir la participation des femmes à la gouvernance locale et élargir l'espace démocratique aux groupes marginalisés dans la gestion de la vie politique du pays. Malheureusement, les défis que rencontrent les femmes et les filles soient énormes pour participer au processus électoral. Je citerai, entre autres, les barrières socio-culturelles, la mobilité des femmes pour aller s'enregistrer ou faire campagne, dans le cadre de campagnes au niveau pour les candidates, mais aussi à l'accès aux documents, les actes de naissance qui leur permettront, à lieu de la carte d'identité, de présenter, de justifier leur citoyenneté centrafricaine. Le projet appuie à l'accroissement du taux d'inscription des femmes et des jeunes femmes sur la lutte de la lutte

de la lutte de femmes inscrites sur la liste électorale à l'issue des opérations de révisions du fichier électoral. Comme vous le savez, si on n'est pas inscrites sur la liste électorale, on ne peut pas se présenter aux élections, on ne peut pas être candidat.

Son projet, justement, pour parier à ces défis, a fait d'augmenter le nombre de femmes inscrites sur le fichier électoral. Il y a un projet inscrit sur le fichier électoral, on se rend compte qu'au niveau démographique, les femmes constituent la majorité de la population à 51%. Mais malheureusement, au niveau des processus électoraux, le taux de participation est toujours trop faible. Dans le cadre de ce projet, nous ciblons au moins 500 000 femmes et jeunes filles inscrites à ce fichier. À ce stade, l'accès doit être mis sur la sensibilisation et la mobilisation des femmes, de jeunes femmes et des couches vulnérables de la population pour les encourager à s'inscrire dans la liste électorale. Le projet va aussi cibler les hommes, en particulier à travers les leaders traditionnels et religieux, pour encourager et soutenir la participation massive des femmes à l'enregistrement au fichier électoral. Les principales activités du projet sont donc pour adresser ces défis de mobilité de barrières socio-culturelles, mais aussi l'accès, les barrières qui empêcheraient les femmes à s'enrôler au niveau du fichier électoral. Entre autres, les activités qui seront réalisées dans le cadre de son projet, c'est la production et diffusion des émissions au niveau du taux de la radio relative à l'inscription massive des populations sur le fichier électoral.

Nous sommes dans un processus contractualisé : quatre télévisions, 20 radio FM et 30 radio communautaires à travers le Réseau National des radios communautaires. Les campagnes de sensibilisation se fera aussi à travers les SMS, à travers la diffusion des messages de sensibilisation via les opérateurs téléphoniques Orange, Telecel et Moov, pour augmenter la couverture nationale. L'appui à la prise en charge de 1 825 chefs de quartier et de village pour témoigner, parce qu'avoir l'acte de naissance ne suffit pas. Il faut avoir aussi un chef de quartier, un chef de village qui témoigne de la citoyenneté, de la nationalité des personnes qui vont se présenter aux élections. Et 1825, seront cibler et sensibiliser et appuyer pour qu'ils puissent venir témoigner pendant les 14 jours de collecte des données biométriques dans les deux aires nationales de révisions du fichier électoral. La sensibilisation de proximité sera aussi mise en œuvre à travers 100 bénévoles communautaires. L'appui à la mobilité, comme je l'ai dit, est un des défis pour la mobilité, non seulement pour les femmes candidates ou les femmes qui se présenteront au niveau de l'enregistrement au fichier électoral, mais aussi au niveau des chefs de quartier. Nous comptons acheter 24 tricycles à travers ce projet pour pouvoir faciliter la mobilité au lieu d'enregistrement.

L'organisation de la cérémonie de remise des prix au chef de quartier et de village. Dans le cadre de ce projet, nous comptons avec la MINUSCA et le gouvernement, remercier de façon visible les chefs de quartier, les chefs traditionnels et religieux, les relais communautaires qui auront fait de bonnes performances à faire enregistrer beaucoup de femmes et de filles pour susciter aussi l'intérêt aux autres pour contribuer à atteindre l'équité du genre à travers les instances de prise de décisions. Ces activités s'inscrivent déjà dans des actions que nous avons déjà menées, que nous allons continuer à mener, entre autres à l'appui à la révision du fichier électoral appuyé par la MINUSCA, le PNUD et les autres acteurs pour s'assurer que le code électoral est sensible au genre et va permettre de façon visible et substantielle à la participation des femmes aux élections. Le recensement de 28 000 jugements supplétifs d'actes de naissance, mais aussi la formation de 1 300 femmes candidates potentielles qui se sont présentées à nous. Avant de terminer, je voudrais une fois de plus remercier Madame la Ministre présente avec nous pour son engagement et son plaidoyer de tous les jours pour rassurer que les femmes et les jeunes filles participent massivement aux élections locales en brisant toutes les barrières possibles qui les empêcheraient participer.

Je ne saurai terminer sans remercier la MINUSCA à travers l'engagement de tous les jours et visible de Madame la Représentante Spéciale et aussi le directeur de la division électorale. Tous les cadres, de près ou de loin, vont contribuer à la réussite de ce projet et enfin atteindre les 500 000 femmes et jeunes filles à enregistrer au niveau du fichier électoral. Je vous remercie.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaire

Merci beaucoup, Monsieur Nkurunziza. Sans plus tarder, parce que le temps n'est pas avec nous, il y a une séance de questions-réponses. Je vais céder la parole à monsieur Arsène Gbaguidi, la parole est à vous, monsieur.

Arsène Gbaguidi, directeur de la Division électorale

Merci beaucoup, cher collègue. Madame la Ministre, du genre et de la promotion de la femme, monsieur le représentant résident de l'ONU Femmes, chers collègues, mesdames et messieurs les professionnels des médias, bonjour. Je voudrais simplement, à la suite de l'intervention de la Ministre et du représentant résident de l'ONU

Femme, dit que la MINUSCA, la résolution 2709, a le mandat d'accompagner le processus électoral dans le cadre de l'organisation et de la tenue des élections locales. Il y avait donc notre mandat qui apporte des appuis en termes de bons offices, en termes des appuis techniques, des appuis opérationnels, des appuis logistiques et des appuis d'ordre sécuritaire. Les Nations Unies font tout pour que les opérations électorales se déroulent suivant les standards internationaux, que les opérations électorales se déroulent dans la transparence la plus totale, de manière à ce que les moments des élections soient des moments de fête et non des moments de grands conflits qui déstabilisent nos pays, qui nous mettent dans des situations désespérées. Alors, si nous allons à ces élections locales, les collègues l'ont dit dans les dernières remontées en 1988, ça permettra donc de consacrer le processus de décentralisation dans ce pays.

Vous savez, nous, on a toujours dit : On n'a pas autre choix que de faire en sorte que la décentralisation soit une réalité dans ce pays. Ce pays continental, 623 000 km², avec autant de potentialités au niveau local, se retrouver dans le contexte de la décentralisation est un contexte suffisamment porteur pour ce pays. Et comme vous le savez, la décentralisation a trois caractéristiques essentielles. C'est la démocratie d'abord à la base, c'est la gouvernance donc locale et le développement local. Et lorsque nous parlons du développement local dans le cadre de la décentralisation, c'est que l'accent est mis sur les unités marchantes de développement. Et lorsque vous parlez des unités marchantes de développement dans un contexte de décentralisation, l'accent est mis sur un acteur qui est l'acteur prépondérant du développement local. Et il se trouve que cet acteur prépondérant est encore la femme. Alors, c'est pour dire qu'en réalité, si nous réussissons à faire ces de la décentralisation locale. Si nous réussissons à nous retrouver dans le contexte de la décentralisation, ça offre la meilleure opportunité d'apprentissage aux femmes pour que les acteurs politiques, qui a l'occasion de la confession d'élite électorale, estiment qu'il n'y a pas de femmes compétences, qu'il n'y a pas de femmes capables de plus trouver de raisons pour ne pas allier les femmes pas à la queue, mais les allier dans des positions confortables devant nous permettre d'avoir quand même une représentativité de qualité des femmes dans les instances élues, dans les instances de gestion publique dans notre pays.

Maintenant, pour aller à ces élections, vous savez, dans un processus électoral, il y a des étapes fondamentales. Et l'une des étapes fondamentales dans un processus électoral, c'est la phase de la confection. C'est la phase d'op d'obtenir une liste électorale crédible, une liste électorale intègre. Et nous évoluons tout doucement aujourd'hui avec les autorités nationales, vers la phase de l'enregistrement des électeurs pour permettre à ce que ce pays puisse disposer d'une liste électorale transparente, inclusive, intègre, qui va permettre de convoquer le corps électoral. Parce que conformément aux dispositions légales dans le pays et dans presque tous les pays au monde, sans une liste électorale définitive, vous ne pouvez pas convoquer le corps électoral. Et ici, conformément au test en République centrafricaine, dès lors que vous disposez de la liste définitive 90 jours avant les élections, il faut convoquer le code électoral ou 45 jours au moins. Maintenant, pour aller à cette liste électorale, à l'enregistrement de cette liste électorale, le code électoral prévoit les pièces dont il faut disposer pour aller se faire inscrire sur la liste électorale. Et si vous voyez la liste des pièces qui sont prévues au niveau du code électoral, vous vous rendez compte que presque sur toutes ces pièces, il faut avoir au moins la photo de la personne qui se fait enregistrer.

Mais si vous disposez, par exemple, d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif, il n'y a jamais de photo sur un acte de naissance ou sur un jugement supplétif. C'est pourquoi tout à l'heure, le collègue de l'ONU-Femme disait que même si vous avez un acte de naissance, il faut recourir donc au témoignage des chefs de village, des chefs de quartier des notabilités au niveau local. Et les statistiques ont prouvé que lorsque vous prenez dix (10) personnes ne disposant d'aucune des pièces qui sont prévues au niveau du code électoral, Pour se faire inscrire sur dix personnes, vous avez au moins six femmes. Ça veut dire que 60%, au moins, des personnes ne disposant pas d'une pièce d'État civil pour aller se faire enregistrer, se trouvent être donc des femmes. D'où la nécessité de ce projet, qui est un projet inédit et qui tient fondamentalement à cœur à la représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies, chef de la MINUSCA, bien entendu en appui à la volonté gouvernementale. Dans le cadre de ce projet, qui est vraiment un projet inédit, l'essentiel a été dit par les collègues. Mon collègue d'ONU-Femme l'a précisé. Ce qui montre le caractère spécial de ce projet, c'est qu'il faut se rapprocher davantage de ces femmes.

Et davantage de ces femmes qui ne disposent pas de pièces d'État civil pour leur permettre de pouvoir en disposer. Et ceux qui aident à cela, parce que ce projet, trouvent son fondement juridique au niveau de l'article 15 du Code électoral qui a été promulgué par le président de la République le 2 juin dernier. On a parlé des chefs de village, on a parlé des chefs de quartier et mon collègue a parlé de la cession qui sera organisée à la fin des opérations

de révision du fichier électoral au profit de ces chefs de village et de quartier que nous appellerons désormais les héros, les chefs de quartier et de village héros pour l'inscription massive des femmes sur la liste électorale. Je voudrais finir pour dire, c'est la première phase de ce projet, parce qu'une chose est de pouvoir disposer de la pièce d'État civil ou de se faire inscrire pour disposer de la carte d'électeur. Mais lorsqu'on sera au niveau de la tâche de candidature, si vous ne disposez pas fondamentalement d'une pièce d'État civil, notamment de l'acte de naissance ou de jugement supplétif, vous ne pouvez pas être candidat. Aujourd'hui, pour aller à l'inscription, pour disposer de la carte d'électeur avec le témoignage des chefs de villages et de quartier, vous pouvez vous faire inscrire et avoir la carte d'électeur.

Mais pour être candidat, il vous faut forcément avoir l'acte de naissance ou un jugement supplétif. Supplétif. Donc, la deuxième phase de ce projet, le collègue l'a dit, consistera à appuyer, à accompagner les femmes candidates potentielles pour que celles-là puissent disposer d'un acte, puissent disposer du repérage d'État civil notamment ou le jugement supplétif. Je voudrais finir pour dire : c'est une aubaine l'opportunité de se faire inscrire sur la liste électorale. Parce que lorsque vous voyez les caractéristiques de la carte d'électeur, c'est un bijou et il faut pouvoir en disposer. Tout citoyen centrafricain doit pouvoir faire l'effort de se faire enregistrer et disposer de ce bijou qui est désormais la carte des électeurs en République centrafricaine qui a toutes les caractéristiques du point de vue universel. Je vous en remercie.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaire

Merci beaucoup. Merci à l'ensemble des panélistes. Il est actuellement 11h00, passé de 39 minutes à Bangui et nous allons maintenant aborder la session de questions-réponses. Nous vous serons reconnaissants de consacrer vos questions uniquement au sujet que nous venons d'aborder, de vous présenter et de préciser aussi à qui vous adresser la question. Pour info, nous aurons aussi des collègues à Bangassou, à Ndele, ainsi qu'à Birao. Ce que nous allons faire, nous allons essayer d'alterner une question à Bangui, une question en province. On va essayer d'avancer comme ça. Comme ça, on est sûr que nos collègues qui sont connectés auront l'occasion de poser une question. Je vais peut-être commencer par Birao. Première question de la province. On vous écoute.

Questions des journalistes

Rose Anaime Balezou, radio Yata de Birao

Oui, merci beaucoup pour la parole. Bonjour madame la cheffe de la MINUSCA. Merci pour cette conférence de la presse. J'ai une question: quel serait l'apport de la MINUSCA pour faciliter la participation massive des femmes dans la Vakaga. Merci beaucoup.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaire

Je vous remercie. On va prendre une question ici à Bangui, Radio Ndeke Luka

Nathan de St Stephane ENGOMBE, Radio Ndeke Luka

Merci de m'avoir accordé la parole. J'ai deux questions qui iront à l'endroit de la ministre et du représentant Pays de ONU-Femmes. Je vais commencer d'abord par la ministre. Tout à l'heure, dans son allocution, elle a parlé de long chemin parcouru dans le processus de parité hommes et femmes. Aujourd'hui, dans les familles centrafricaines, on mise trop sur la réussite de l'éducation du garçon que de la fille. N'est-ce pas là, ce fléau que vous devez combattre pour l'éducation de la jeune génération fille afin de rendre effectif ce processus de parité de genre ? La deuxième question va à l'endroit de Salvator Nkuruziza, de l'ONU Femmes. j'ai suivi avec beaucoup d'attention votre allocution et ce que j'ai pu retenir, c'est saisir l'opportunité Vous demandez à ces filles, vous êtes adressées aux femmes, vous leur demandez de saisir l'opportunité lors de ces élections locales. Mais en tant qu'organe de la protection ou bien de la promotion de la femme, je veux dire, quelle est la perche que vous tendez aux femmes afin qu'elles puissent saisir cette opportunité. Ensuite, que faites-vous pour combler le gap des 13% ? Parce que vous avez évoqué des chiffres, 37%, mais vous voulez atteindre 50% d'ici 2030, donc il y a un gap de 13% qui reste Comment est-ce que vous allez faire pour que ces 13% des femmes puissent intégrer les instances de prise de décisions d'ici 2030 pour arriver à 50% prévues ?
Merci.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaire

Je vais demander à peut-être M. Gbaguidi vous commencez avec la première question.

Réponses aux questions

Arsene Gbaguidi, directeur de la division électorale,

Merci chez les amis professionnels des médias. Apport de la MINUSCA pour l'inscription massive des femmes, c'est déjà ce que nous sommes en train de faire. Et comme on l'a rappelé, je vous dis, c'est le cheval de bataille de la représentante spéciale. Parce que la représentante spéciale a eu beaucoup de rencontres avec les femmes leaders, les organisations des femmes leaders. Et à l'issue de cette différence, il y a eu beaucoup de recommandations. Et la représentante spéciale a promis de revenir aux femmes sur la base de leurs desideratas avec des projets concrets pour les renforcer, les appuyer dans le sens de faire en sorte que le relèvement du statut sociopolitique de la femme soit une réalité en République centrafricaine. Et c'est ainsi que ce projet a reçu le financement total de la MINUSCA et reçoit l'appui technique opérationnel à 100% de la MINUSCA de manière à ce qu'aucun détail ne soit oublié, ne soit laissé à côté pour faire en sorte que ce projet soit un succès éclatant dans le cadre vraiment du renforcement de l'inscription massive. Et vous savez, l'appui de la MINUSCA, je l'ai déjà rappelé tout à l'heure que nous avons un mandat à travers la résolution 27 09.

Et quand vous prenez ce mandat, Nous apportons tout pour d'abord la tenue de ces élections dans des conditions vraiment idéales, suivant les standards internationaux. Je vous l'ai dit tout à l'heure, les Nations Unies ne peuvent pas s'associer à une parodie d'élections Général. Les Nations Unies sont attachées à l'intégrité de ce processus, à l'inclusivité de ce processus, à la transparence de ces opérations électorales. Et quand vous voyez tout ce qui se fait, même au niveau sécuritaire, des dispositions sont prises aujourd'hui de façon particulière. Aux femmes candidates sur le terrain en tirant des leçons de tout ce qui s'est passé à l'occasion des dernières élections où les femmes ont été victimes d'un certain nombre d'atrocités vraiment sur le terrain. Donc, ceci pour vous montrer que la MINUSCA, à 300%, se mouillera et mouillera davantage le maillot de manière à faire en sorte que le relèvement du statut socio-politique de la femme soit une réalité dans le contexte politique de la République centrafricaine.

Joel Ndoli pierre porte-parole intérimaire

Merci Monsieur le directeur. Et je pense que cette réponse s'appliquera également à la région de la Vakaga. Donc, ne vous inquiétez pas par rapport à ça. L'ensemble des choses qui ont été présentées ici seront appliquées dans l'ensemble des provinces, peut-être une petite précision pour la Vakaga Mr le directeur.

Arsene Gbaguidi, directeur de la division électorale,

Oui, de façon particulière, par exemple, au niveau de la Vakaga. Le représentant de l'ONU Femme l'a dit, parce que vous savez, dans le cadre de La révision du fichier électoral, l'Autorité nationale des élections, a divisé le pays en deux aires opérationnelles. Il y a la première aire opérationnelle qui comporte 11 préfectures et il y a la deuxième aire opérationnelle qui comporte neuf préfectures. Et au niveau de la deuxième aire, justement, la Vakaga se retrouve au niveau de la deuxième aire opérationnelle qui est aussi pris en compte dans le cadre de ce projet qui couvre l'ensemble du territoire national. Donc, ne vous faites pas de souci au niveau de la Vakaga. Merci.

Joel Ndoli pierre porte-parole intérimaire

Merci beaucoup. Madame la Ministre.

Ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant, Madame Marthe Augustine Kirimat

La question de Ndeke Luka était relative à l'éducation des filles. La promotion de l'éducation des filles, parce que les études ont montré que les filles, la proportion de filles qui vont à l'école, qui va à l'école, la proportion des femmes, des personnes alphabétisées, est plus importante chez les femmes que chez les hommes. Ça veut dire que l'éducation de la fille ou l'accès à l'éducation des filles constitue un goulot d'étranglement dans la promotion du genre. Parce qu'on dit, il y a un adage qui dit que quand on éduque une fille, c'est toute une nation qui est éduquée. Quand une nation est éduquée, ça veut dire que les résultats visibles, l'accès au développement, la prospérité également sera visible. Donc, la promotion de l'éducation de la femme ou de la jeune fille est le fer de lance de notre département. Qu'est-ce que le gouvernement a fait ? Le gouvernement a mis en place un projet qui s'appelle Projet Maingo, Capital humain. Ce projet accorde des bourses aux filles dans les zones du projet. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que quand une fille habite cette zone de projet, le projet Maingo l'appuie à ce qu'elle puisse subvenir à la scolarité, parce que la bourse qui lui est attribuée lui permettra de ne pas être distraite.

Ça lui permettra d'être soutenue pendant la durée de sa scolarité et aboutir à ce que nous attendons tous des résultats scolaires : l'avancement de la fille, la baisse de la proportion des filles non alphabétisées, non éduquées, l'augmentation de la proportion des filles qui ont un diplôme, qui ont, par exemple, le CP, qui ont le BPC, qui ont

le bac. Ça veut dire que l'éducation de la fille est un domaine qui tient à cœur au gouvernement. Et nous savons que si nous laissons de côté cette éducation, si nous ne poussons pas les filles à achever le cycle scolaire, parce que dans le code électoral, pour qu'une femme puisse se présenter aux élections législatives, il lui est demandé d'avoir le bac. Donc, ça veut dire que si nous, en tant que ministère de la Promotion du genre, nous voulons qu'il y ait plus de femmes qui participent à la gouvernance, nous devons poser beaucoup d'actes qui vont nous permettre à pousser les femmes à achever leur cycle secondaire. Donc, le gouvernement est conscient de ça et le gouvernement a mis en œuvre beaucoup de mesures dans le projet Maingo, qui octroie des bourses aux filles dans les zones du projet pour que cette dernière puisse achever le cycle secondaire et être comme les autres, comme les hommes, actifs dans le développement social du pays.

Salvator Nkurunziza, Représentant pays de l'ONU Femmes en République Centrafricaine

Il y avait deux questions qui m'étaient adressées par notre collègue de la radio Ndeke Luka, en me rappelant que j'avais interpellé les femmes de saisir les opportunités qui leur seront offerts par les élections locales et quelles sont ces opportunités ? Ils sont énormes, les opportunités. D'abord, la première opportunité, avoir ces documents civils, administratifs, non seulement vont leur permettre de participer aux élections, mais aussi dans toutes les instances ou institutions qui demandent ces documents. Pour avoir un crédit à la banque, il faut avoir des documents administratifs. Pour voyager, il faut avoir des documents administratifs. Pour accéder à beaucoup d'autres biens et services, il faut avoir des documents. Ça, c'est une opportunité. Mais plus important, les élections locales ne sont pas isolées, elles sont liées au développement local. Et si on a plus de femmes comme membre de conseil municipale, comme maire, c'est ces mêmes personnalités au niveau local qui vont développer le plan de développement local, qui vont encadrer le développement et tous les enjeux de paix et sécurité au niveau local. Donc, c'est l'opportunité pour la femme, dans le cadre de la résolution du conseil de sécurité 1325, de pouvoir participer à la vie politique et publique de leur communauté.

On venait de parler, de poser la question par rapport à l'éducation. Si on a plus de femmes au niveau des mairies, au niveau des conseillers municipaux, c'est eux qui vont développer les priorités de développement local, prioriser l'éducation et en particulier l'éducation de la fille qui est souvent très marginalisée. L'autre opportunité que ce projet offre particulièrement aux femmes, à travers son projet et les autres activités que nous avons déjà menées, ça a permis, par exemple, au niveau de l'ANE, l'Autorité nationale des élections, d'atteindre la parité au niveau de ces dénombrements. On a 39% des femmes au niveau des dénombrements, au niveau de l'ANE, qui vont faciliter tout le processus électoral. Ça, c'est en termes d'opportunités, c'est vraiment une énorme opportunité. Avoir le document civil, à participer aussi au développement local. Mais plus important, nous avons très peu de femmes députées au niveau de l'Assemblée nationale. Je pense que nous avons 12%. Si on a plus de femmes maires, plus de femmes membres des conseils municipaux, ils vont avoir une expérience de la vie politique au niveau local. Ils vont démontrer leur performance au niveau de leur circonscription local. Et c'est la même circonscription qui va aussi aller au niveau des législatives.

Donc, on peut espérer, à travers cette opportunité d'avoir plus de femmes, mais plus de femmes en politique au niveau local, au niveau développement local, qu'on aura encore une fois plus de femmes qui seront des députés qui vont voter des lois pour gouverner ce pays. Ça, c'est au niveau de la première question.

Au niveau des gaps à combler, là aussi, ils sont énormes. Je commencerai par les barrières socio-culturelles qui constituent malheureusement un frein pour l'épanouissement et l'autonomisation de la femme. À travers ce projet, il y aura des sensibilisations. On va travailler avec les chefs traditionnels et les chefs religieux pour promouvoir l'équité du genre et particulièrement l'autonomisation de la femme. Avec le ministère de l'Administration du Territoire et le ministère de la Promotion du Genre, ONU Femme est en train de travailler sur la redynamisation de la chefferie traditionnelle. Il y a un projet de loi qui sera présenté bientôt au niveau du Conseil des ministres et à l'Assemblée nationale. Et ça, c'est un cadre qui permettra de réduire l'écart et le gap qui se trouve entre hommes-femmes dans la vie générale de la société. L'autre gap à travers ce projet qui sera comblé, c'est au niveau de la diminution, l'élimination des violences faites aux femmes en période électorale.

Juste pour la petite histoire, après les législatives de 2021, nous avons fait l'évaluation pourquoi il y a eu très peu de performance des femmes, au niveau des législatives. Certains éléments étaient liés justement aux intimidations, aux violences physiques, des fois même des lettres anonymes appelant à la peine de mort contre ces femmes. Le résultat c'est qu'aujourd'hui, nous avons 70% de femmes qui ne voudraient plus retourner aux élections. Et à travers ce projet, où on va beaucoup sensibiliser, travailler avec tous les acteurs, en particulier les chefs

traditionnels, les partis politiques. Nous comptons réduire les violences électorales et de sur quoi augmenter le nombre de femmes qui aspirent à participer à la vie politique. Je pourrais donner beaucoup plus d'autres actions à mener. Nous sommes en train de travailler avec le ministère de la Promotion du Genre pour l'opérationnalisation de l'Observatoire National pour la Parité, qui est une structure qui va permettre d'alerter tous les acteurs sur ces écarts et finalement, de trouver des stratégies pour réduire ces écarts. Je vous remercie.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaire

Merci beaucoup. Je vais à présent donner la parole au journaliste de Bangassou pour la question suivante. Nous remercions les partenaires et auditrices de leur patience car nous allons empiéter sur le journal télévisé de 12 heures afin de continuer cet échange intéressant. En vous remerciant.

Thomas Patongovi, Radio Mbary Bangassou

Je remercie de m'avoir accordé la parole de pouvoir m'exprimer pendant cette conférence. Ma préoccupation est celle de savoir comment le projet va faire pour que la population puisse disposer, à temps, les actes de naissance ?

Ma seconde question, quelle sera la stratégie mise en place pour atteindre certaines structures qui ne disposent pas de radio, mais également dont l'accès difficile de la route et en plus, il y a l'insécurité.

La dernière, c'est sur quelles critères les leaders seront communautaires seraient choisis ?

Je vous remercie.

Joel Ndoli Pierre porte-parole intérimaire

Merci beaucoup. Une question ici à Bangui. Je vous écoute.

Inès Laure-Gonppo, journaliste à la radio Guira FM.

Merci.

La première question, j'aimerais d'abord la poser à la ministre. Nous constatons aujourd'hui qu'il y a plusieurs activités qui sont menées afin de booster les femmes, pousser les femmes afin de se représenter dans les instances de décisions du pays. Mais malheureusement, les femmes sont toujours en réticentes. Qu'est-ce qu'il faut faire pour qu'aujourd'hui, ces femmes sortent de leur zone de confort afin qu'elles puissent être représentées ?

Aussi, la deuxième question que j'aimerais sur votre propos lumineuse. Tout à l'heure, vous avez dit : Comment réduire les inégalités et faire participer les femmes dans les élections locales à venir ? Comment faire pour réduire ces inégalités ? C'est votre question que j'aimerais vous reposer cette question.

Je m'arrête là, merci.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaire

Je donne la parole au panel. Madame la Ministre, je vous en prie.

Réponses aux questions

Ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant, Madame Marthe Augustine Kirimat

Merci. La première question concerne la réticence des femmes à se présenter. Et puis la deuxième, comment faire pour réduire les inégalités. En parlant d'abord de l'élection locale, nous avons tous entendu, nous savons tous que les dernières élections remontent à plus de 36 ans. Ça veut dire que peu de personnes, et moi, je ne me rappelle même pas ces élections, peu de personnes se rappellent ou sont informés de ces élections. Un deuxième élément, nous connaissons les élections législatives, nous connaissons les élections présidentielles où il faut choisir une personne. Maintenant, pour les élections locales, c'est une liste sur laquelle il y a un homme ou une femme ou inversement. Comme la peau des zèbres, où c'est un, une, un, une, jusqu'à finir, le nombre de représentants sur cette liste. Ce qu'il faut faire d'abord, je pense qu'il faut informer sur les enjeux des élections locales mais aussi sur les enjeux des élections locales pour la femme. Je vais reprendre l'analogie que fait souvent le ministère de l'Administration du territoire qui présente une commune comme une maison.

Quand tu es maire ou quand tu es conseiller municipal, c'est toi maintenant qui mets en place le plan de développement de ta commune. Si tu veux que dans ta commune, qu'il y ait par exemple, un forage, tu vas l'inscrire dans ton plan de développement local. Si tu veux qu'il y ait des routes, mais c'est la femme qui sait là où elle doit poser le pot de fleurs, là où elle doit mettre les rideaux, quelle couleur. Et donc, si une femme est à la tête du commun ou si une femme est membre de l'équipe dirigeante, elle va contribuer en tant que femme par cette petite touche féminine à arranger la commune et à impulser le développement. Alors pour ça, il faudrait se rapprocher de ces femmes.

Ça peut être le porte-à-porte, ça peut être le contact direct, ça peut être les associations, parce que le département a un partenariat avec beaucoup d'associations sur toute l'étendue du territoire. Et à travers ces associations, de commencer à expliquer aux femmes, à leur montrer comment une commune peut être, si c'est une femme qui prend la direction de cette commune. Et là, ça va susciter leur intérêt et elles seront peut-être amenées à s'engager. Parce que nous voulons tous améliorer nos conditions de vie.

Tu ne peux pas améliorer tes conditions de vie en étant à l'écart. Tu améliores tes conditions de vie en étant dans le processus. Donc, par ces explications, ces plaidoyers, ces informations, ça peut réveiller l'intérêt des femmes et elles peuvent se positionner pour ces élections. Tout à l'heure, les collègues ont parlé des contraintes liées aux difficultés socioculturelles. C'est vrai que dans certaines familles, la femme est mise à l'écart. On ne permet pas à la femme de se mettre en avant, on ne permet pas à la femme de participer pleinement aux instances et aux prises de décisions dans une communauté. Mais ça, c'est un travail. Moi, je me réjouis que ce projet va permettre de se rapprocher des leaders communautaires, des leaders religieux, pour les sensibiliser, pour qu'eux, à leur niveau, puissent avoir la main pour toucher ces femmes en leur expliquant, comme je viens de le dire que la participation de la femme au développement d'une nation est un atout. C'est une opportunité. C'est une opportunité parce que quel est le pays qui veut rester à la traîne ?

Aucun pays ne veut rester à la traîne. Et comme les femmes sont plus nombreuses que les hommes, je disais dans mon discours, c'est vraiment une plus grande moitié de sa force. Quand la grande moitié de la force n'est pas utilisée, ça veut dire que cette force n'existe pas. Et amener ces leaders communautaires, amener ces leaders religieux à comprendre et à pousser les femmes à participer pleinement au développement de la nation.

La deuxième question concernait la réduction des inégalités. C'est vrai. Quand on regarde à l'Assemblée, on a moins de 20 femmes députées, 12% de femmes députées. Si on fait le tour des maires qui ont été élus, tous ces chiffres-là, tous ces pourcentages-là sont inférieurs à 20%. L'observatoire national de la parité a été mis en place par un décret du président de la République au début de l'année. Le rôle de cet observatoire, c'est de suivre toutes ces inégalités et de faire des propositions pour pouvoir réduire ces inégalités. Le processus d'opérationnalisation de l'Observatoire est en cours et nous espérons tous que cet instrument, parce que c'est un outil qui va aider à la promotion du genre, à la promotion de la femme, cet outil va nous aider à combler... D'abord à nous assurer de l'existence de ces inégalités et à combler ces gaps. C'est ce que je peux vous dire. Je pense vous avoir donné des réponses à vos deux préoccupations ?

Salvator Nkurunziza, Représentant pays de l'ONU Femmes en République Centrafricaine

À notre collègue de Bangassou, je n'ai pas saisi la première partie de la question, je vais adresser les deux autres questions par rapport aux zones qui n'ont pas de radio et aussi à la sélection des relais communautaires. Par rapport au manque de radio dans certaines zones, nous sommes conscients de ça. La grande composante de ce projet, c'est la sensibilisation, donner l'information, mais aussi mobiliser le maximum de femmes pour se présenter à l'enregistrement au fichier électoral. Nous n'avons pas choisi juste un seul mode pour informer et sensibiliser. En plus des radios communautaires dans lesquelles le projet va cibler 30 radios communautaires, nous sommes en train de signer un accord de partenariat avec le Réseau National des Radios Communautaires. J'ai ajouté d'autres radios qui ont une grande couverture. Dans les radios que nous allons cibler, c'est autour de six. Je vais donner quelques exemples. Il y a ceux qui sont d'obédience chrétienne et ça va toucher le maximum de chrétiens. Mais ça, c'est la première partie, le premier canal qu'on va utiliser pour la sensibilisation et la mobilisation des femmes.

Le deuxième canal, ce sont les SMS. J'ai parlé que nous sommes en train de finaliser des contrats avec Orange, avec Moov et aussi Telecel, afin de toucher les personnes qui n'auront pas eu l'occasion de suivre la radio. S'ils ont un téléphone, ils vont avoir périodiquement, dans la semaine, des messages qui donnent l'information, non seulement sur l'importance de la participation de la femme, mais aussi leur donner l'information quand l'enregistrement va commencer, où sont les tableurs pour l'enregistrement et ainsi de suite. L'autre canal, c'est la présence physique. Nous allons travailler avec 12 organisations de services civils féminines qui vont aussi être dans toutes les zones du projet pour toucher, sensibiliser directement en temps réel et en présentiel dans les communautés. Les relais Communautaire font partie de ces canaux d'éducation, de sensibilisation. Et comment ils vont être choisis ? Nous, on en avons déjà. Lors des législatives de 2020-2021, on avait mis en place et formé 1 200 relais communautaires dans différentes localités du pays. On va les redynamiser pour qu'ils servent aussi pour ce projet au niveau des locales, mais aussi sur place dans les communautés mêmes, dans les villages, dans les quartiers. On va identifier ensemble avec les collectivités locales, avec les organisations des jeunes, des femmes.

On va identifier aussi ces relais pour compléter parce que l'objectif, c'est vraiment de toucher le maximum de femmes, de sensibiliser le maximum d'hommes et femmes sur l'importance des élections locales, sur les enjeux des élections locales et pourquoi c'est très pertinent et important pour la participation de la femme. Merci.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaire

Merci beaucoup. C'est vraiment la toute dernière question. Et il faudrait que ce soit une question, pas des lots de trois questions, s'il vous plaît. Donc, Radio Ndélé Pas Loin, est-ce que vous avez une question concise, précise ? On vous écoute.

Constantin Souverain, Pamadan, radio Ndele Pas Loin

Merci de m'avoir donné la parole, Et ma préoccupation est celle-ci. Je vais directement à l'endroit de l'ONU-FEMME pour parler des questions relatives aux documents d'État civil. Par rapport à ça, un bon nombre de femmes dans la commune, et précisément dans la zone reculée, l'autre jour, l'ONU Femme a appelé pour leur faciliter d'avoir ces documents vis-à-vis aux différents complices qui s'écoulent à la zone. Encore d'autres bon nombre de ces mêmes femmes ne disposent pas même les cartes d'électeurs. Et aussi, ils n'ont même pas aussi ces documents.

Alors, qu'est-ce que l'Organisation des femmes, ONU Femme, reconnaît ou prépare pour que ce mois qui va venir, parlant du mois d'octobre, ces femmes peuvent avoir ces documents, c'est-à-dire leur acte de naissance et avoir également les cartes d'électeurs pour participer massivement à ce processus d'élection local.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaires

Je vous remercie. Merci beaucoup, Radio Ndele Pas Loin, pour cette question concise. Une dernière question ici dans l'assemblée, rapide, concise, droit au but. Je vous écoute. Je vous en prie, le gardien. Merci.

Mouvoungou Franck Anicet, Journal le gardien,

Dans la belle allocution de monsieur Salvador, représentant Pays ONU Femmes, il a bien parlé, mais je n'ai pas entendu une partie de la cible, surtout les femmes vivant avec handicap. Vous savez que c'est un milieu très délicat où le rejet bat son plein. Ce ne sont pas seulement les hommes qui sont là, n'est-ce pas ? Auteur, n'est-ce pas, du rejet ou bien peut-être de la maltraitance des femmes. C'est l'esthétique qui bat le plein, mais les femmes vivant avec handicap, est-ce que vous avez des stratégies mises en place ? Je n'ai entendu parler que de tricycle, c'est tout. Mais vraiment, femmes vivant avec handicap, quelles sont les stratégies mises en place pour faciliter leur poste, par exemple, leur position comme responsable aussi leader.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaires,

Merci beaucoup à nos deux confrères. Je donne la parole à monsieur Salvator Nkurunziz qui va clore cette conférence de presse et donnant ces deux réponses.

Réponses aux questions

Salvator Nkurunziza, Représentant pays de l'ONU Femmes en République Centrafricaine

Merci. Par rapport à l'accès aux documents civils, c'est une expérience, déjà, que nous allons continuer parce que lors des législatives, particulièrement au niveau des candidates, on avait donné accès à 20 000 femmes candidates pour accéder aux documents civils. Comment on le fait ? On travaille avec, bien entendu, le ministère de la Justice ou avec le ministère de la Santé au niveau des séances foraines qui, en amont, on sensibilise les candidates potentielles pour avoir justement le jugement supplétif ou alors le renouvellement des actes de naissance. Dans le cadre de son projet, pour l'enregistrement au fichier électoral, les témoignages vont suffire. On n'a pas vraiment le temps de faire tout le processus jusqu'à l'obtention de jugement supplétif ou l'acte de naissance compte tenu du temps.

C'est pour cette raison qu'on a dit qu'on va travailler avec plus de 1 800 chefs de quartier, chefs de village, pour venir témoigner pendant les 14 jours. On va s'assurer dans ce processus de pouvoir avoir le témoignage des chefs de quartier. Comme mon collègue Arsène l'a dit, pour maintenant la deuxième phase, particulièrement au niveau des candidates potentielles, là, on va travailler justement sur l'accès au niveau des documents civils à travers le même processus. Ça, c'est un document. C'est un document réglementé, donc on doit passer par le ministère de la Justice et travailler avec l'administration locale au niveau des mairies.

Comment on va promouvoir la participation des groupes vulnérables, en particulier les personnes vivant avec un handicap, mais aussi les minorités ? Dans le cadre des zones du projet, on a ciblé les zones où se trouve une grande concentration de minorités, la population Pygmée, Berberati et Mungumba, je pense. Là, ça fait partie des zones du projet, pas nécessairement où il y a une grande concentration de femmes, mais tout simplement par rapport à ce critère. Au niveau des femmes avec handicap, c'est les tricycles qui vont être utilisés.

Pendant la phase d'enregistrement, non seulement ça va faciliter la mobilité des chefs de quartier, des chefs de village pour aller témoigner, mais aussi les groupes vulnérables ou vivants avec un handicap. Notre slogan, c'est : Ne laisser personne pour compte. Et ça, ça va être mis en œuvre à travers justement ce projet. Je vous remercie.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole Intérimaire,

Merci beaucoup. Merci à l'ensemble des professionnels des médias qui étaient présents ici à Bangui, mais également en province. On vous remercie vraiment sincèrement et chaleureusement. Je pense que monsieur Baguidi a une dernière précision à faire. Et enfin, nous allons laisser madame la Ministre pour un petit compte rendu en sango de son allocution. Comme ça, nos auditeurs et auditrices auront l'occasion de pouvoir vraiment entendre tout ce qu'elle leur a dit. Monsieur Gbaguidi, à vous.

Réponses aux questions

Arsène Gbaguidi, directeur de la division électorale

Merci beaucoup. Je voudrais simplement dire que l'inscription massive des femmes sur la liste électorale est un engagement gouvernement et également un engagement personnel de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies, chef de la MINUSCA. Et à ce titre, je voudrais informer que ce projet dont on vient de vous parler, sera lancé le lundi prochain au Ledger, sous le parrainage du Premier ministre, chef du gouvernement. Je crois qu'en tant que professionnel de média, vous aurez certainement l'invitation dans les jours, dans les heures à venir. Mais je voudrais déjà porter cette information pour vous montrer à quel point la participation, le relèvement, la représentativité des femmes constitue un engagement, aussi bien au niveau du gouvernement, au niveau des partenaires, notamment au niveau de la MINUSCA. Je vous en remercie.

Joel Ndoli Pierre, porte-parole intérimaires

Merci beaucoup, Madame la Ministre. Singuila Mingui et Merci à l'ensemble des professionnels des médias présents ici à Bangui. Merci aux collègues des différents médias et des radios communautaires, donc la radio Ndele Pas Loin, radio Mbari à Bangassou ainsi que radio Yata à Birao. C'est l'heure de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre attention et participation. A la semaine prochaine même heure, même antenne.